Bonjour à toutes, Bonjour à tous,

Le mardi 29 septembre nous avons procédé à des pré-inscriptions car nous n'étions pas certains d'atteindre le quota de 50 personnes au vu des contraintes suivantes :

- Kilométrage important pour se rendre de Muret à Evian les Bains (745 km aller, idem au retour).

- Chambre à partager entre 2 personnes seules qui ne se connaissent pas forcément.

Et bien si ! Ce séjour a attiré beaucoup de monde et nous avons enregistré 73 pré-inscriptions !

Nous avons pour le moment une liste d'attente de 20 personnes qui seront averties après le 10 novembre. Nous leur conseillons de bloquer les dates du séjour car dans la vie malheureusement personne n'est à l'abri d'un problème et nous ferons appel à elles pour pallier les annulations.

**Le mardi 10 novembre de 14h à 16h** et pas le mardi 3 novembre comme annoncé précédemment, nous procéderons aux **inscriptions définitives**, salle Ambroise Croizat (local de la permanence) à Muret.

**Les personnes doivent être présentes et nous remettre :**

- la **photocopie de leur carte d'identité** et, pour les personnes qui pensent avoir l'aide ANCV, une photocopie des **3 feuilles du dernier avis d'imposition**.

- 1 chèque de **100€ par personne** si vous payez plein tarif ou un chèque de **50€ par personne** si vous avez l'aide ANCV (les nouveaux barèmes doivent sortir d'ici la fin de l'année).

**Nous considérerons que les personnes qui ne viennent pas annulent leur voyage. Le chèque d'acompte leur sera rendu.**

Ci-joint le programme détaillé de ce séjour **et la fiche d'inscription que nous vous demandons de remplir TRES LISIBLEMENT.**

Pour toute question, veuillez contacter Annie Gilbert au 06.16.93.09.51 ou Monique Perez au 06.37.75.22.37

Amicalement

La commission SEV